



LES BENEFICIAIRES D'AIDES AU LOGEMENT EN HAUTE-MARNE

Au mois d'octobre 2023, 11882 allocataires haut-marnais ont bénéficié d'une aide au logement, versée par la Caf : 6946 usagers sont bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement (APL), 1918 d'allocation de logement familial (ALF) et 3018 d'allocation de logement sociale (ALS). Le nombre d'aides au logement est en diminution au cours des dernières années dans le département, passant de 13 967 en 2019 à 12 489 fin 2022, soit une baisse de 10.58% en quatre ans.

En 2022, plus de 30 millions d'euros ont été versés par la Caf de la Haute-Marne au titre de l'aide au logement.

La présente étude dresse un panorama de l'évolution des bénéficiaires d'aides au logement dans le département et de leur profil.

-4.9% DE BENEFICIAIRES D'AIDES AU LOGEMENT EN UN AN

En octobre 2023, 11 882 usagers sont ainsi bénéficiaires d'une aide au logement en Haute-Marne. **Plus de 23 560 personnes sont ainsi couvertes par une aide au logement (allocataire, conjoint, personne à charge), soit près de 15% de la population du département.** Au niveau national, le nombre de bénéficiaires d'aide au logement s'élève à plus de 5.4 millions.

Il existe trois aides au logement, non cumulables et accordées selon l'ordre de priorité suivant :

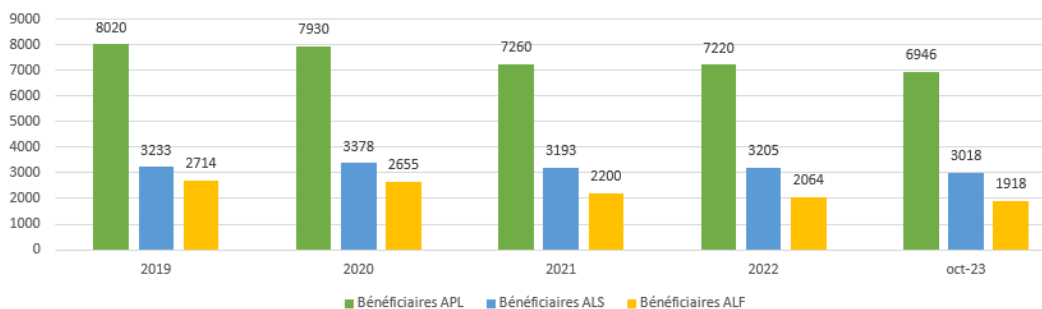
- l'aide personnalisée au logement (Apl) : destinée aux locataires d'un logement neuf ou ancien qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État fixant l'évolution du loyer, la durée du bail, les conditions d'entretien, les normes de confort, ...
- l'allocation de logement familial (Alf) : destinée aux personnes qui ne peuvent pas bénéficier de l'Apl et qui sont mariées depuis moins de 5 ans ou ont des enfants (nés ou à naître) ou une personne à charge.
- ou l'allocation de logement social (Als) : s'adresse aux locataires qui ne peuvent bénéficier ni de l'Apl ni de l'Alf.

Les ménages haut-marnais sont plus souvent propriétaires de leur résidence (64.7%) qu'en moyenne au niveau régional (58.6%) ou national (57.5%). Si le parc locatif public représente un peu plus de 16% des résidences dans le département (soit une part légèrement supérieure à celle constatée au niveau national), le parc locatif privé est moins important, représentant seulement 17% des logements (contre 26% à l'échelon national).

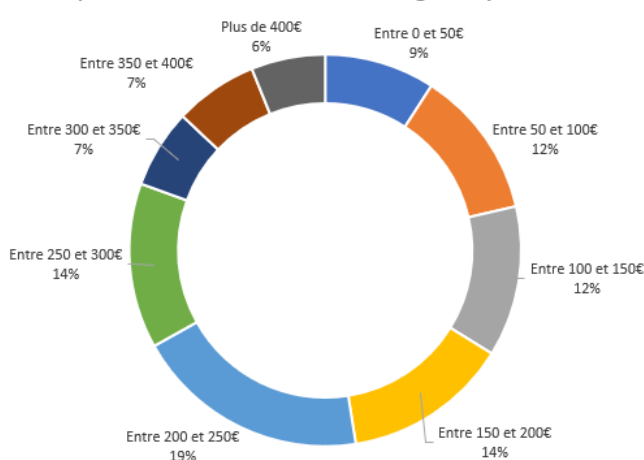
De manière cohérente avec ces constats, la part des bénéficiaires d'APL est donc nettement supérieure dans le département : **58% des bénéficiaires d'aide au logement perçoivent des APL, 25% des ALS et 17% des ALF**, contre respectivement 47%, 38% et 16% au niveau national.

Le nombre de bénéficiaires d'aides au logement (quel que soit le type) diminue de manière continue dans le département depuis plusieurs années, en lien avec l'évolution démographique. **Depuis 2019, le nombre de bénéficiaires a ainsi baissé de 10.58%, la diminution entre 2022 et octobre 2023 s'élève à 4.86%** (-3.80% de bénéficiaires d'APL, -5.83% de bénéficiaires d'ALS et -7.07% de bénéficiaires d'ALF).

Evolution du nombre de bénéficiaires d'aides au logement en Haute-Marne (2019-2023)



Répartition des bénéficiaires d'aides au logement par montant



Le montant de l'aide au logement dépend des éléments suivants :

- le nombre d'enfants et des autres personnes à charge ;
- le lieu de résidence ;
- le montant du loyer dans la limite d'un certain plafond
- le patrimoine mobilier et immobilier
- les ressources du foyer des 12 derniers mois.

Le montant moyen d'aide au logement versé par allocataire s'élève à **208.92€ en moyenne** : 193.48€ pour l'APL, 298.43€ pour l'ALF et 187.54€ pour l'ALS. Il est à noter que le **montant d'aide au logement est supérieur à 300€ pour plus de 20% des allocataires du département.**

L'aide au logement est recalculée tous les trois mois, en fonction des ressources du foyer. L'APL est directement versée au propriétaire, qui la déduit du montant du loyer. L'ALF et l'ALS sont versées directement à l'usager mais peuvent être versées au propriétaire s'il le demande.

**208.92€ D'AIDE AU LOGEMENT
VERSÉ EN MOYENNE DANS LE DÉPARTEMENT**

27% DES BÉNÉFICIAIRES D'AIDE AU LOGEMENT ONT PLUS DE 60 ANS

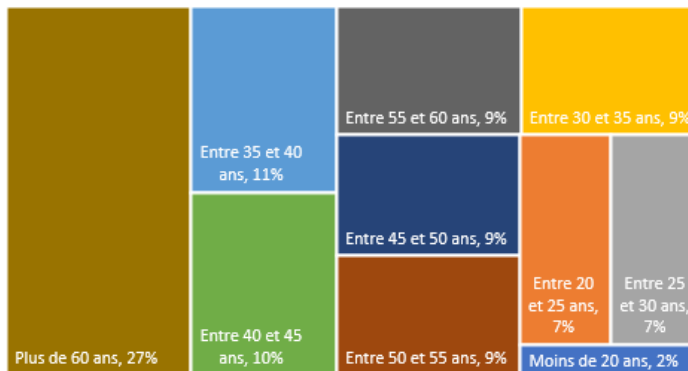
Pour bénéficier d'une aide au logement, l'utilisateur doit :

- être citoyen français ou citoyen de l'Espace Economique Européen (Eee) ou de Suisse, en justifiant d'un droit au séjour ;
- habiter sa résidence principale au moins 8 mois par an ;
- ne pas avoir de lien de parenté avec le propriétaire (parent, grand-parent, enfant ou petit-enfant, ...);
- ne pas être rattaché fiscalement à un parent soumis à l'impôt sur la fortune immobilière ;
- habiter un logement décent, avec un confort minimum et conforme aux normes de santé et de sécurité.

Si **moins de 10% des bénéficiaires d'aide au logement ont moins de 25 ans le département, il est à noter que 26% des bénéficiaires ont plus de 60 ans. L'âge moyen des bénéficiaires d'AL (48 ans)** est donc plus élevé que pour l'ensemble de la population allocataire du département.

Les étudiants représentent seulement 2.5% des bénéficiaires d'aides au logement dans le département, contre 12% au niveau national, cette population se concentrant dans les grands centres universitaires.

Répartition des bénéficiaires d'aides au logement par âge



82% DE BÉNÉFICIAIRES ISOLÉS

82% des bénéficiaires d'aide au logement sont isolés (célibataires, séparés ou isolés, veuf).

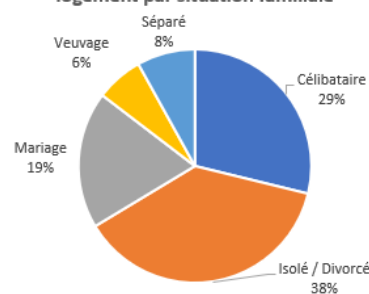
Le **nombre moyen d'enfant à charge par bénéficiaire d'aide au logement est de 0.73**. 65% des bénéficiaires en Haute-Marne n'ont ainsi pas d'enfant à charge.

PLUS DE 55% DES BÉNÉFICIAIRES VIVENT A CHAUMONT, SAINT-DIZIER OU LANGRES

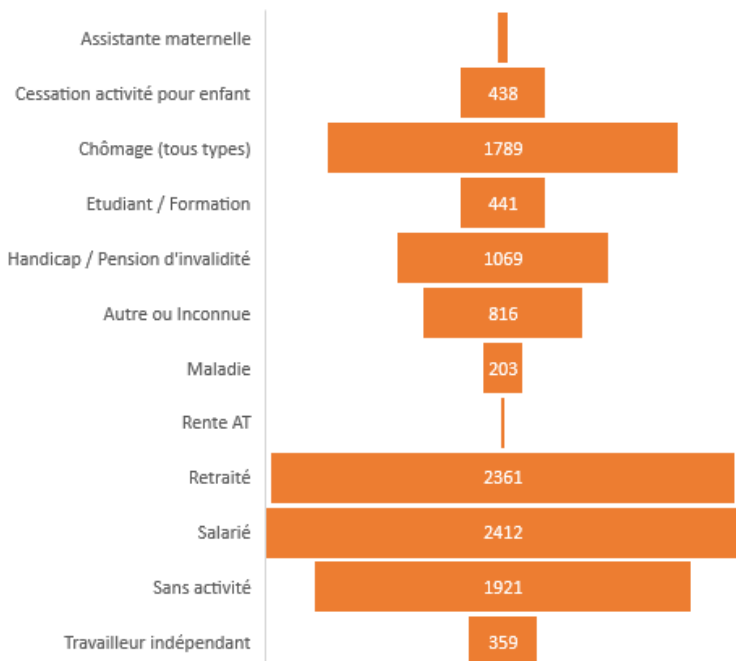
Le nombre de bénéficiaires d'aide au logement est le plus important à **Saint-Dizier, avec 3287 bénéficiaires**. On dénombre également **2583 bénéficiaires d'aide au logement à Chaumont** et **896 bénéficiaires à Langres**. Ces trois villes hébergent ainsi 56.94% des bénéficiaires AAH du département.

En Haute-Marne, **seuls 26% des ménages ont changé de logement au cours des cinq dernières années, soit nettement moins qu'au niveau national (33.2%)**. Les mobilités résidentielles sont ainsi beaucoup plus faibles. Ce taux de rotation dans le logement est observé sur l'ensemble du territoire : la mobilité résidentielle sur 5 ans est ainsi inférieure à 30% dans tout le département, mais est particulièrement faible dans le sud du département et dans les zones majoritairement rurales, où le taux de mobilité résidentielle est inférieur à 21%.

Répartition des bénéficiaires d'aides au logement par situation familiale



Répartition des bénéficiaires d'aides au logement par situation professionnelle



24% DES BÉNÉFICIAIRES AVEC UNE ACTIVITÉ SALARIÉE OU DE TRAVAILLEUR INDÉPENDANT

L'étude de la situation professionnelle des bénéficiaires d'aide au logement permet de souligner que **24% des bénéficiaires exercent une activité salariée ou de travailleur indépendant**. **20% des bénéficiaires sont retraités, 16% sans activité, 15% au chômage, 9% en situation de handicap ou bénéficiaire d'une pension d'invalidité.**

Moins de 10% des allocataires consacrent plus de 39% de leurs ressources aux dépenses liées au logement dans le département, une part significativement inférieure aux moyennes régionales (13.9%) et nationales (16.6%). Le taux d'effort représente la part du revenu que les allocataires consacrent au logement (loyer et charges). Le montant des loyers et des charges en Haute-Marne explique cette proportion plus faible d'usagers ayant un taux d'effort important, ce constat étant réalisé pour l'ensemble du territoire.

97% des demandes d'aide au logement traitées en moins de 15 jours !

La Caf s'attache à traiter de manière prioritaire les dossiers des bénéficiaires d'aide au logement : plus de 97% des demandes d'aide au logement ont ainsi été traitées en moins de 15 jours depuis le début d'année 2023.

Il est possible d'estimer le montant de l'aide au logement, en faisant une simulation sur le site caf.fr. La demande d'aide au logement s'effectue en ligne, via caf.fr. Les bailleurs sociaux peuvent transmettre directement les demandes d'aide au logement à la Caf, via le dispositif IDEAL.



Données Caf de la Haute-Marne

Retrouvez toutes les informations et actualités de la Caf de la Haute-Marne sur

